

Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence

Ouverture au public de la salle de lecture

Mardi 2 juin 2020

Les Archives accueilleront chaque jour, du lundi au vendredi, quatre lecteurs – non accompagnés –, sur rendez-vous aux horaires habituels (9 h à 17 h). Le service sera fermé au public chaque jour de 12 h à 14 h.

Les rendez-vous seront à prendre la semaine qui précède la venue, du lundi au jeudi. En fonction du nombre de demandes, la réponse vous sera apportée le vendredi qui suit par message électronique ou téléphonique. Vos demandes sont à nous adresser par courrier électronique (archives04@le04.fr) en y spécifiant un numéro de téléphone.

Les documents pourront être commandés jusqu'à l'avant-veille de votre venue. Ils seront déposés à la place qui vous sera attribuée avant votre arrivée dans le service. En cas de méconnaissance des documents à consulter, la recherche des références sera faite en amont par les agents des Archives. Les répertoires seront uniquement manipulés par le président de salle.

Une fois la consultation de la boîte d'archives terminée, celle-ci sera déposée par le lecteur sur un chariot disposé en salle de lecture. Mais si le lecteur doit revenir le lendemain pour terminer sa consultation, la boîte sera placée à la place prévue ce jour-là pour le lecteur.

Toutes les places seront désinfectées chaque soir.

Le port de masque dans le service est obligatoire. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition. Les gants ne sont pas obligatoires.

Chaque lecteur devra se munir de feuilles de papier libres et de crayons gris. Les crayons mis normalement à disposition des lecteurs seront en effet retirés.

Les postes informatiques de la salle de lecture ne pourront pas être utilisés.

Le distributeur automatique de boissons reste en service. Il devra être désinfecté par les lecteurs avant toute utilisation grâce au produit et au papier mis à leur disposition. En revanche, les espaces assis de convivialité ne pourront être utilisés par les lecteurs qui ne pourront pas déjeuner aux Archives.

Un casier sera réservé à chaque lecteur.

Des produits désinfectant seront aussi installés dans les toilettes hommes et femmes.

Nous vous remercions par avance de respecter ces règles de vie collective.